

NOTICE D'INSTRUCTION – GANT POUR ISOLATEUR EN PUR/Y 5/10mm

➤ Domaine application/ Caractéristiques du matériau et péremption

- Ce gant peut être utilisé dans le domaine des sciences de la vie (industries pharmaceutiques/ médicales)
- Ce gant est fabriqué en polyuréthane (PUR) et en polyéthylène chlorosulfoné (CSM)
- Ce gant protège contre certains risques mécaniques, chimiques, contre la contamination radioactive et offre une protection contre les microorganismes et les virus.
- Il peut être utilisé dans une atmosphère contenant de l'ozone.
- Ce gant ne protège pas contre les rayonnements ionisants.
- Le délai de péremption de ce gant dans son emballage d'origine et stocké dans les conditions décrites ci-dessous est de 3 ans.

➤ Législation, Analyse de risque et préconisations d'utilisation

- Ce gant est conforme au règlement 2016/425.
- Il est rappelé, selon la directive (UE) 89/656/CEE, la nécessité de réaliser une analyse des risques liés au port du gant (rupture d'étanchéité par ex.)
- Avant chaque utilisation, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler la qualité et l'intégrité du gant. Si le gant présente des déchirures, des trous ou des changements d'aspect de surface ou de couleur qui peuvent traduire une altération par des produits chimiques, le gant doit être mis au rebut.
- Pour le montage et le démontage des gants sur les boîtes à gants, suivre les consignes établies par le responsable sécurité et le fabricant de rond de gant
- Lors d'une contamination, suivre les consignes établies par le responsable sécurité
- Les gants doivent être utilisés à température ambiante. Pour une utilisation dans d'autres conditions de température, contacter le fabricant
- Les gants seront portés sur des mains sèches et propres, les ongles courts. Les bijoux sont à éviter.
- Afin de prévenir d'éventuels risques d'allergie et garantir l'hygiène des mains, il est recommandé de porter des pré-gants jetables et de couvrir l'avant-bras (manches longues, manchettes, ...)
- Le port des gants est déconseillé lorsqu'il existe un risque de happement par des pièces de machines en mouvement
- Lors de l'utilisation de produits chimiques non spécifiés (non mentionnés sur la liste de produits chimiques), contacter le fabricant pour plus de renseignements

➤ Composants :

- Ce gant ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisation.

➤ Propriétés du gant

- Protection contre les produits chimiques évaluée selon **EN ISO 374-1+ A1 :2018**
- Résistance à la dégradation **EN374-4 :2013**

Produits testés		Niveau de perméation Paume	Dégradation moyenne – paume (%)	Pictogramme
A	Méthanol	6 sur 6	-8.8	 AMP
M	Acide nitrique 65%	6 sur 6	-28.5	
P	Peroxyde d'hydrogène 30%	6 sur 6	-13.9	

Ces informations ne reflètent pas la durée réelle de protection sur le lieu de travail, ni la différenciation entre les mélanges et les produits chimiques purs. La résistance chimique a été évaluée dans des conditions de laboratoire à partir d'échantillons prélevés dans la paume et la manchette et ne concerne que le produit chimique objet de l'essai. Elle peut être différente si elle est utilisée dans un mélange. Il est recommandé de vérifier que les gants sont adaptés à l'usage prévu, car les conditions sur le lieu de travail peuvent différer de celles de l'essai type, en fonction de la température, de l'abrasion et de la dégradation. Lorsqu'ils sont usagés, les gants de protection peuvent offrir une résistance moindre aux produits chimiques dangereux, en raison de l'altération de leurs propriétés physiques. Les mouvements, les accrocs, les frottements ou la dégradation causée par le contact avec les produits chimiques, etc.... peuvent réduire considérablement la durée réelle d'utilisation. Pour les produits chimiques corrosifs, la dégradation peut être le facteur le plus important à prendre en compte dans le choix des gants résistants aux produits chimiques. Avant utilisation, il est recommandé d'inspecter les gants afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut ou imperfection.

- Protection contre les virus, les bactéries et les moisissures évaluée selon **EN ISO 374-5 : 2016**
- Etanchéité évaluée selon **EN374-2 :2014**

Tests	Niveau	Pictogramme
Etanchéité à l'air	Conforme	 VIRUS
Etanchéité à l'eau	Conforme	
Pénétration par des liquides contaminés sous pression hydrostatique (ISO 16604 méthode B)	Aucun passage	

La résistance à la pénétration a été évaluée dans des conditions de laboratoire et ne concerne que l'éprouvette objet de l'essai.

Attestation d'Examen de Type (AET) délivré par (delivered by) : I.F.T.H. (n°0072) Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY Cedex.

Organisme Vérificateur (Monitoring organization) : AFNOR CERTIFICATION (n°0333) : 11, rue Francis Pressensé-93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

PIERCAN: ZI de Port en Bessin / Impasse des Macareux 14520 PORT EN BESSIN Tél : 33 (0) 2 31 21 73 80 Fax : 33 (0) 2 31 21 40 23 Email : piercan @ piercan.fr Site Web : www. Piercan.fr

Notice d'instructions : Edition du 05/12/2023 Rev 3



NOTICE D'INSTRUCTION – GANT POUR ISOLATEUR EN PUR/Y 5/10mm

- Protection contre les risques mécanique évaluée selon **EN388+A1: 2018**

Tests	Niveau	Pictogramme
Abrasion	4 sur 4	 4122X
Coupure par tranchage	1 sur 5	
Déchirure	2 sur 4	
Perforation	2 sur 4	
Coupe Tests selon l'EN ISO 13997 :1999	X	
X : essai non réalisé		

- Dextérité et fissuration à l'ozone

Tests	Niveau
Dextérité EN ISO 21420 :2020	5 sur 5
Résistance fissuration à l'ozone EN421-2010	4 sur 4

Les chiffres les plus élevés correspondent aux performances les plus élevées.

➤ Marquage

- Exemple de marquage porté sur le gant et l'emballage (voir ci-dessous)

LOGO PIERCAN

PIERCAN (1)



0333 (2)

E10330 PUR/Y 9 E5 4 [XXXXXX]

(3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)

FR XXXXXX LOT : XX XX (10)

EXPIRY : XX/XX/XXXX (11)



(12)



(13)



4122X

(14)



AMP

(15)



VIRUS

(16)

N°	DESCRIPTIF
1	Fabricant – Responsable de la mise sur le marché
2	Marquage "CE" et N° de l'organisme en charge du contrôle annuel
3	Forme
4	Longueur en mm
5	Matière
6	Taille
7	Epaisseur en 10ème de mm
8	Diamètre de bourrelet en mm
9	Code Article produit
10	Numéro d'affaire et numéro de lot « FR » fabrication française « US » fabrication américaine
11	Date expiration au stockage + pictogramme
12	Pictogramme « INFORMATION »
13	Pictogramme « Protection contre la contamination radioactive » EN 421-2010
14	Pictogramme « Protection contre les risques mécaniques » EN 388+A1:2018
15	Pictogramme « Protection contre les risques chimiques » EN ISO 374-1 +A1 :2018
16	Pictogramme « Protection contre les microorganismes et les virus » EN ISO 374-5 :2016

➤ Tailles disponibles dans les principaux modèles ambidextres

REFERENCE	Ø RDG (diamètre du rond de gant)	TAILLES
E10330	110	De 6 à 10

Attestation d'Examen de Type (AET) délivré par (delivered by) : I.F.T.H. (n°0072) Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY Cedex.

Organisme Vérificateur (Monitoring organization) : AFNOR CERTIFICATION (n°0333) : 11, rue Francis Pressensé-93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

PIERCAN: ZI de Port en Bessin / Impasse des Macareux 14520 PORT EN BESSIN Tél : 33 (0) 2 31 21 73 80 Fax: 33 (0) 2 31 21 40 23 Email : piercan @ piercan.fr Site Web : www. Piercan.fr

Notice d'instructions : Edition du 05/12/2023 Rev 3



NOTICE D'INSTRUCTION – GANT POUR ISOLATEUR EN PUR/Y 5/10mm

➤ **Emballage approprié pour le transport**

- Les gants doivent être transportés dans leur emballage d'origine.

➤ **Stockage**

- Stockage dans un endroit sec à l'abri de la lumière
- Température de stockage : 5 à 25°C.
- Pas de stockage à proximité d'installations électriques pour éviter le vieillissement accéléré

➤ **Nettoyage et entretien**

- Les gants ne sont pas conçus pour être lavés.
- Ne pas utiliser de produits chimiques.
- Si l'utilisation de produits chimiques est nécessaire, contacter le fabricant pour plus de renseignements.
- Ne pas utiliser d'objets pointus ou tranchants tels que des brosses métalliques, du papier de verre ou des objets similaires.

➤ **Traitement du gant**

- Gant non recyclable
- Il peut être éliminé comme un simple déchet non toxique s'il est non souillé par un produit dangereux
- En cas de gant souillé, éliminer le gant dans la filière adaptée